

ORGANISATION SAISON 2023/2024



SOMMAIRE

1. ATELIER
2. PASSEPORTS
3. ORC
4. PLATEAU
5. CHALLENGE FEDERAL
6. SELECTIONS
7. ATELIER DE SENSIBILISATION AUX REGLES DU JEU
8. LABEL
9. TOURNOI
10. DOUBLE LICENCE
11. REGLEMENT
12. FORMATIONS 64



ATELIER

- Les contenus des ateliers sont fournis par la FFR et envoyés en amont de l'atelier mais aussi à retrouver une semaine avant la date de l'atelier sur le site de l'entraîneur. Sur ffr.fr
- L'atelier se fait dans son école de rugby.
- Dates: 7/10, 2/12, 27/01, 16/03



PASSEPORTS

- Le CD64 envoie la procédure et les fiches individuelles.
- Le club prépare les joueurs au protocole.
- Une fois les joueurs prêts, le responsable de la catégorie contacte le CTD.
- Le CTD ou/et le CTC vient pour la validation et renvoie la fiche individuelle au secrétariat du CD64
- **DATE BUTOIR: 14 OCTOBRE**



ORC

- Pour la saison 2023-2024, l'ORC change de catégorie et s'adressera désormais aux licenciés filles et garçons de la catégorie M12 et sera désormais intégré dans le dispositif du livret du jeune joueur.

Les modalités de participation

- La participation à l'ORC est obligatoire pour la labellisation. Les clubs labellisés (ou qui demandent une labellisation) doivent participer en nom propres à l'ORC (pas de rassemblement possible) dans la catégorie garçons et/ou filles.
- **Pour les garçons** : les équipes participantes doivent être des clubs et les joueurs doivent être licenciés dans la structure de l'équipe participante.
- **Pour les filles** : la priorité est donnée aux équipes de clubs ou de rassemblements. Si les effectifs ne permettent pas à un club ou un rassemblement de s'engager il sera possible de participer avec une équipe de bassin. Si les effectifs ne le permettent pas, il sera possible de participer avec une équipe de département (sur avis de la commission nationale des écoles de rugby). Attention il n'est pas possible pour un bassin, un CD ou une ligue d'engager plusieurs équipes.

ORC

- **Filles**: Mercredi 22/11 pour les bassins 1,2,3
Mercredi 29/11 pour les bassins 4 et 5
- **Garçons**: phase par bassin le 25/11
- **Finale départementale** le 16/12. Le matin pour les garçons et l'après midi pour les filles.
- **Finale régionale** le 10/02
- **Finale nationale** le 8/06
- Le nombre d'équipes qualifiées dans chaque bassin sera déterminé selon le nombre d'équipes participantes dans le bassin.

PLATEAU

- Opposition **plateau à 3** et de proximité pour les bassins 1,2 et 3
- Opposition **duelle** et de proximité pour les bassins 4 et 5
- Les clubs s'engagent à respecter le cahier des charges de la FFR et de jouer sous la forme de jeu en vigueur durant la période du plateau.

LES FORMES DE PRATIQUE

CAT	PRAT	Sept	Oct	Nov	Déc	Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin
M6	ATELIERS RUGBY : jeux de coordination motrice, d'habiletés (luttés, combat, courses, sauts, lancers) et jeux d'opposition (4x4 – 5x5)										
M8	5X5	T+2 5x5	T+2 5x5	T+2 5x5	T+2 5x5	J CO 5x5					
M10	5X5 7X7	T+2 J CO 5x5	J CO 5x5	J CO 5x5	J CO 5x5	RE 7x7	RE 7x7	RE 7x7	RE 7x7	RE 7x7	RE 7x7
M12	5X5 10X10	T+2 J CO 5x5	J CO 5x5	J CO 5x5	RE 10x10						
M14 M15F	7x7 10x10 15x15	T+2 J CO 7x7	J CO 7x7	RE 10x10 15x15							

CHALLENGE FEDERAL

- Le Challenge Fédéral est organisé en 2 phases + 1 journée finale
 1. Phase 1: Locale de Brassage.
 2. Phase 2: Territoriale de qualification
 3. Journée finale



CHALLENGE FEMININ

- Le Challenge Féminin est organisé sur 6 dates.
 - 04/10, 11/10, 18/11, 02/12
 - 23/03 et 18/05



SELECTIONS

Vacances de Toussaint

- Lundi 30 Octobre: Rassemblement des joueurs des bassins 1/2/3.
- Mardi 31 Octobre: Rassemblement des joueurs des bassins 4/5.

Samedi 6 janvier 2024

Rassemblement des joueurs potentiels sélectionnés par catégorie.

Février

- Entraînement le lundi 19 février et 1^{ère} journée le 24 février

Mars

- Entraînement le mercredi 27 Mars et 2^{ème} journée le 30 Mars

Avril

- Entraînement le 3 avril et 3^{ème} journée le 6 avril.
- Entraînement le 17 avril et Tournoi Aquitain niveaux A et B le 20 avril



ATELIER DE SENSIBILISATION AUX REGLES

- Anciennement CPA
- Rassemblement de secteur avec l'accompagnement et présentation des ateliers par 3 ou 4 arbitres.
- Le CD64 se charge de la communication avec le directeur des arbitres.
- Le directeur des arbitres communique le contenu aux arbitres.
- Dépôt de la liste des joueurs et éducateurs avant le **1^{er} Octobre**
- Le CD64 récolte les 4 noms (ou plus) des joueurs qui ont participé à l'ASR + les éducateurs validés en M14-M15 filles
2 joueurs (ou plus) + 1 éduc en M12.
- **14 Octobre**



LABEL

- Le calendrier des demandes de labellisation pour prétendre à un label au 1er juillet 2024 est le suivant :
- **Avant le 30 avril 2024** : dépôt du dossier au comité départemental. L'accompagnement est réalisé en amont par les CTC.
- **Avant le 15 mai 2024** : évaluation du dossier par le comité départemental et visite d'évaluation par la commission école de rugby départementale.
- Validation du dossier par le comité départemental. Le dossier est ensuite transmis complet à la Ligue par mail.
- **Avant le 31 mai 2024** : validation du dossier la Ligue, le dossier est transmis par la ligue à la FFR
- Fin juin 2024 : validation et attribution du label par la FFR
- A partir du 1er juillet 2024 : début de la labellisation et envoi des kits de valorisation de la labellisation
- Il s'agit de dates limites, si les dossiers sont finalisés avant, ils peuvent être envoyés en amont. Tout dossier reçu hors délai ou incomplet ne sera pas traité.
- * Les écoles de rugby labellisées au 1^{er} juillet 2022 doivent effectuer cette saison la visite des 2 ans.

TOURNOI

- Un club qui souhaite organiser un tournoi devra déposer la demande au CD64
- -Il devra disposer d'un label en cours de validité.
- -Le dossier d'organisation de tournoi doit être téléchargé en PDF, **il ne doit être en aucun cas modifié, (pas de word, jpeg... sinon refusé)**, soit sur le site nouvelle aquitaine, soit sur le site du CD64. Il est accompagné d'un cahier des charges.
- Le dossier complet doit être envoyé au CD64 (d64a@ffr.fr) à l'attention d'Évelyne Peyrou
- La date choisie par le club sera faite en fonction du calendrier fédéral, il n'existe pas de dérogation.
- La Mise en application et le respect du rugby éducatif doivent être fait en fonction des obligations du jeu de la catégorie .
- Les joueurs et éducateurs , encadrants doivent avoir une licence valide pour la saison.
- Pour la déclaration du tournoi, **les dates doivent être envoyées au 30 novembre 2023** de préférence , afin d'établir un calendrier, distribué pour le 31 décembre dernier délai. Si des dates se chevauchent, les clubs doivent s'arranger entre eux. Le comité tranchera en dernier ressort.
- Les tournois ne seront **pris en compte** que lorsque le dossier sera rempli correctement ,(toutes les feuilles remplies, signées...) et envoyé au comité **2 mois avant la date du tournoi**. Passé la date des 2 mois le dossier sera rejeté. Ce délai est important, pour la validation, comité, ligue, FFR.
- *Pour **les tournois internationaux*** , en France recevant des équipes étrangères : vous devez remplir le formulaire , demander aux clubs invités la sortie de territoire de leur fédération, la liste des joueurs et encadrants avec le n° de licence responsabilité civile de l'organisateur
- Renvoyer le tout au comité .
- -Pour les invitations des clubs français vers l'étranger le club doit demander la demande de sortie de territoire à la ligue, faire la liste des joueurs et encadrants et renvoyer le tout au comité.
- Le délai est toujours de **3 mois effectifs**.

PROCEDURES POUR MATCHS avec des EQUIPES ETRANGERES

EN FRANCE ou A L'ETRANGER

1- Que la rencontre se déroule en France ou à l'étranger , l'autorisation FFR est obligatoire.

Tous les joueurs doivent être licenciés.

Si la (les) rencontre(s) se déroule(nt) sans autorisation, **les joueurs ne sont pas assurés .**

La demande d'autorisation de se déplacer ou de recevoir pour jouer doit être envoyé à la FFR .Un exemplaire de cette demande est à adresser via la ligue à la FFR (2010k@ffr.fr) et un double directement à la FFR (competitions@ffr.fr) un mois avant la date de la rencontre,

Cette demande peut être adressée au CD64Rugby pour les rencontres avec les clubs Espagnols (le CD64 étant chargé de l'action transfrontalière par la LRNAR) pour vérification des pièces . Le CD fera suivre.

Article de référence :

« Titre III – Article 411-3 Les rencontres et tournois non officiels avec une ou plusieurs associations affiliées auprès d'une fédération étrangère ou avec un(des) établissement(s) scolaire(s) étranger(s) »



2- Match à l'étranger :

Une équipe française se déplace à l'étranger pour matcher.

Constitution du dossier de demande

a - l'invitation du club qui reçoit

b - l'officialisation de la rencontre par la fédération du club qui reçoit .

contenu de l'officialisation :

- Noms des clubs qui participent
- Date de la rencontre
- lieu (adresse précise du terrain où se déroulera la rencontre)
- horaire

- catégorie d'âge des participants
- niveau des compétitions auxquelles participent les équipes
- *Pour les EDR engagement du respect du règlement « bien joué »*

c- les noms des joueurs et accompagnateurs du club affiliés FFR qui vont participer (pour les joueurs, la liste des noms des licenciés du club susceptibles de jouer : extraction d'ovale 2)

Exemple : rencontre (- 18) , on transmettez la liste de tous licenciés du club (- 18)

- d- pour les mineurs l'autorisation parentale de sortie du territoire est obligatoire(ne pas transmettre)
- e- Par sécurité , demander aux participants de se munir de la carte européenne d'assurance maladie.

Cas des sélections :

Pour les joueurs sélectionnés, l'autorisation à participer par le club d'affiliation est obligatoire.

3- Match à domicile

Une équipe française matche contre une équipe étrangère sur le territoire national

Constitution du dossier

- Identification du club organisateur
- Noms des clubs qui participent
- date(s) de(s) la rencontre(s)
- lieu(x) (adresse(s) précise(s) du déroulement des rencontres)
- horaire(s)

- accord des clubs étrangers à participer
- accord de la fédération d'affiliation des clubs étrangers à participer
- classe d'âge
- niveau de compétition

- liste des joueurs et dirigeants (français comme étrangers) qui vont participer.
Pour les français l'accord à participer des clubs d'affiliation est obligatoire,

- assurance responsabilité civile des organisateurs.

4 – organisation d'une compétition , d'un challenge sur l'année rugbystique avec des équipes étrangères

- Le règlement de la compétition
- Application règles du jeu (word Rugby) ou règles du jeu appliquées en France dans la catégorie et le niveau concernés par le challenge
- le calendrier de la compétition (lieux , dates et horaires des rencontres)
- les engagements des clubs participants , dénomination ,équipe (catégorie , niveau)
- les assurances responsabilité civile des clubs qui reçoivent en FRANCE
- la liste des participants (joueurs et dirigeants)

CES PROCEDURES SONT A RESPECTER SCRUPULEUSEMENT



DOUBLE LICENCE

- Le nombre et la période des doubles licences seront désormais encadrés pour le rugby éducatif :
- Par saison : - 10 doubles licences montantes sur l'ensemble de l'EDR (des M aux M14) – modification 2023-2024 : les joueuses de la catégorie M15F ne sont pas prises en compte dans le calcul.
 - 10 doubles licences descendantes sur l'ensemble de l'EDR (des M aux M14) - modification 2023-2024 : les joueuses de la catégorie M15F ne sont pas prises en compte dans le calcul.
- Date limite de demande des doubles licences est fixée au 31 janvier de la saison en cours

Règles du jeu

Les modifications sur les fiches réglementaires :

- En M12 : Le renvoi aux 22m se fera par un Coup de pied de renvoi (drop) à hauteur de la ligne des 10m, adversaire derrière cette ligne
- En M12 : Tout coup d'envoi non valable sera sanctionné par un CPF pour l'équipe non fautive (pas de choix de Mêlée)
- En M14 : L'interdiction de se positionner en face du bloc saut est ajoutée (elle n'apparaissait pas sur la précédente fiche)
- Obligation de passe du joueur lifté au relayeur
- Ajout dans toutes les fiches (sauf M6) de la définition du raffut, autorisé en EDR
- Ajout de l'interdiction de mettre au sol un joueur soutien sur une phase post plaquage
- Apparition du TEMPS MORT pour les jeunes arbitres M14 : Si dans la rencontre un jeune arbitre n'est pas sûr de sa décision (ce qui doit rester exceptionnel 1 ou 2 fois par match maximum : parce qu'il était masqué ou parce qu'il ne sait pas comment sanctionner une faute), ce jeune arbitre arrête la rencontre, fait la gestuelle de demande d'arbitrage vidéo. Dès lors les deux jeunes arbitres et leur éducateur accompagnant se réunissent et décident ensemble de ce qu'il faut faire.

INFORMATIONS

- Date limite de dépôt pour les candidats à l'organisation du 1^{er} Mai est fixée au 31 décembre 2023
- Les rassemblements de clubs ne sont valables que 1 an.

QUALIFICATIONS PARTICULIERES

Classement en catégorie d'âge inférieure

Dans tous les cas de classement en catégorie d'âge inférieure, il convient de faire parvenir au Médecin Fédéral les documents suivants :

- Une lettre du club confirmant la demande de classement en catégorie d'âge inférieure de son joueur.
- Pour les mineurs, une lettre signée des représentants légaux, demandant un tel classement pour raison médicale.
- Un certificat médical de non contre-indication à la pratique du rugby en catégorie d'âge inférieure, établi par le médecin traitant et précisant la taille et le poids du joueur.
- En cas de pathologie seulement, un courrier explicatif de cette dernière, rédigé par le médecin traitant.

Après accord du Comité Médical de la F.F.R. , le classement en catégorie d'âge inférieure est prononcé par son Président.

Un joueur évoluant aux postes de 1ère ligne ne peut faire l'objet d'un tel classement qu'à la condition de ne plus jouer à ces postes dans la classe d'âge inférieure.



FFR
LIGUE RÉGIONALE
NOUVELLE-AQUITAINE



FORMATIONS SECTEUR 64



Formation BF Baby Rugby (M6)

BC1

Samedi 11 novembre 2023
de 9h à 17h (lieu en
fonction des stagiaires)
ou **Modules en distanciel**

BC2

Samedi 17 février 2024
de 9h à 17h (lieu en
fonction des stagiaires)

BC3

Samedi 4 mai 2024
de 9h à 17h (lieu en
fonction des stagiaires)

Responsable formation:

GRUNENBERGER Julie : 07-86-26-57-14



Formation BF Initiation/ Découverte (M8-M10) et Développement (M12-M14)

UF1	UF2	UF3
Samedi 7 Octobre 2023	Samedi 4 Novembre 2023	Samedi 27 Janvier 2024
Samedi 21 Octobre 2023	Samedi 2 Décembre 2023	Samedi 10 Février 2024

Responsable formation:
LABEYRIE Benoit : 06-50-26-80-82



Formation BF Initiation/ Découverte (M8-M10) et Développement (M12-M14)

UF1	UF2	UF3 Init- Dec	UF3 Dev
Lundi 2 octobre (soirée) Samedi 7 octobre (matin) Lundi 16 octobre (soirée)	Lundi 27 novembre (soirée) Samedi 2 décembre (matin) Lundi 11 décembre (soirée)	Samedi 10 février 2024 (journée)	Samedi 27 janvier 2024 (journée)
Lundi 6 novembre (soirée) Mercredi 8 novembre (fin AP) Lundi 13 novembre (soirée)	Samedi 13 janvier 2024 (journée)	Samedi 16 mars 2024 (journée)	Samedi 2 mars 2024 (journée)

Responsable formation:

GRUNENBERGER Julie : 07-86-26-57-14



Formation BF Initiation/ Découverte (M8-M10) et Développement (M12-M14)

UF1	UF2	UF3
Lundi 2 octobre 2023 Soirée	Lundi 27 novembre 2023 Soirée	Lundi 22 janvier 2024 Soirée
Samedi 7 octobre 2023 Journée EDR XIBEROA	Samedi 2 décembre 2023 Journée EDR XIBEROA	Samedi 27 janvier 2024 Journée EDR XIBEROA
2 accompagnements en clubs	2 accompagnements en club	2 accompagnements en club

Responsable formation:
ESTECAHANDY Patrice : 06-75-04-79-55



Formation BF Initiation/ Découverte (M8-M10) et Développement (M12-M14)

UF1	UF2	UF3 Init-Déc	UF3 Dév
Samedi 7 Octobre	Samedi 2 Décembre	Samedi 27 Janvier	Samedi 10 Février
Samedi 4 Novembre	Samedi 6 Janvier	Samedi 17 Février	Samedi 2 Mars

Responsable formation:
GOUSSEAU Simon :



Formation BF Initiation/ Découverte (M8-M10) et Développement (M12-M14)

UF1	UF2	UF3 Init-Déc	UF3 Dév
Samedi 30 Septembre	Samedi 11 Novembre	Samedi 27 Janvier	Samedi 10 Février
Samedi 21 Octobre	Samedi 16 Décembre	Samedi 17 Février	Samedi 2 Mars

Responsable formation:
CARRILLO François : 07-86-26-36-98



Formation BF Perfectionnement (M16-M19) et Optimisation (+18 ans)

Secteur	UF1	UF2	UF3
Est (Béarn)	Jeudi 12 et Vendredi 13 Octobre 2023	Jeudi 30 Novembre et Vendredi 1 ^{er} Décembre 2023	Jeudi 8 et Vendredi 9 Février 2024
Ouest (Pays Basque)	Jeudi 5 et Vendredi 6 Octobre 2023	Jeudi 23 et Vendredi 24 Novembre 2023	Jeudi 1 ^{er} et Vendredi 2 Février 2024

Responsable formation:

SAINT MACARY Christophe : 06-80-47-27-43



FFR
LIGUE RÉGIONALE
NOUVELLE-AQUITAINE



Inscription

Afin d'inscrire vos éducateurs aux différentes formations,
merci de compléter le lien ci-joint :



CALENDRIER EDR 2023/2024

DATES	SCF	M14G - M15F	M15F M14F M13F	M12 F G	M6 M8 M10 M12
01/09/2023		Passeport joueurs de devant			
04/09/2023		Passeports joueurs de devant			
05/09/2023		Passeports joueurs de devant			
M 06/09/2023		Semaine nationale EDR			
09/09/2023		Semaine nationale EDR			
M 13/09/2023		Semaine nationale EDR			
L 18/09/2023		Passeports Joueurs de devant			
V 22/09/2023		Passeports joueurs de devant			
S 30/09/2023	Séven	Dépt JCO 7x7			
D 01/10/2023		Dépôt liste arbi Trage au CD			
M04/10/2023			Challenge Féminin J1		
07/10/2023	Séven	Dépt JCO 7x7		Atelier 1	Atelier 1
M10/10/2023			Challenge Féminin J1		
14/10/2023		Journée ARBITRAGE & JDD		J1EDR	J1 EDR
21/10/2023	Séven				
L23/10/2023		CS F			
24/10/2023		CS F			
30/10/2023		Sélect Départementale B 1.2.3 Detection			
31/10/2023		Sélect Départementale B 4.5 Detection			
04/11/2023	P1 SCF				
11/11/2023		P1 J1 Chall fédé à X et XV			
18/11/2023	P1 SCF		Challenge féminin J2	J2 EDR	J2EDR
M 22/11/2023			ORC F Bassin 1.2.3	ORC	
25/11/2023		P1 J2 Chall fédé à X et XV		ORC	
M 29/11/2023			ORC F Bassin 4.5	ORC	

02/12/2023	P1 SCF		Challenge féminin J3.Niv A&B	Atelier 2	Atelier 2	
09/12/2023		P1 J3 Chall fédé à X et à XV		J3 EDR	J3 EDR	
16/12/2023	P1 SCF			ORC Final F (AM) G(M)		
06/01/2024		Sélect Départementale Entraînement				
13/01/2024	P2 SCF					
20/01/2024		P2 J1 Chall fédé à X et XV		J4 EDR	J4 EDR	
27/01/2024	P2 SCF			Atelier 3	Atelier 3	
03/02/2024		P2 J2 Chall Fédé à X et XV		J5 EDR	J5EDR	
10/02/2024	P2 SCF			ORC M12		
M 14/02/2024				ORCM12		
L 19/02/2024		Selections départementales Entraînement				
24/02/2024		J1 Tournoi Nouvelle Aquitaine				
09/03/2024		P2 J3 Chall Fédé à X et à XV		Repli EDR	Repli EDR	
16/03/2024	P2 SCF sans DL	P2 J4 Chall Fédé		Atelier 4	Atelier 4	
23/03/2024		Repli Chall Fédé	Chall Féminin J5(StRé)	J6 EDR	J6 EDR	
M27/03/202 3		Selections départementales Entraînement				
30/03/2024		J2 Tournoi Nouvelle Aquitaine				
M 3 AVRIL		Selections départementales Entraînement				
06/04/2024		J3 Tournoi Nouvelle Aquitaine			J7 EDR	J7 EDR
13/04/2024	P3 SCF					
M 17/04/2023		Selections départementales Entraînement				
20/04/2024		J4 Sélections Dépt Journée Finale TNA				
01/05/2024				TOURNOI CD64 (sur 4 sites)		
04/05/2024	P3 SCF					
11/05/2024						
18/05/2024	P3 SCF		Challenge féminin J6(Cadaujac)			
25/05/2024		P3_Chall Fédé à X et XV(Subélé Marquesuzaa Courbet)				
01/06/2024						
08/06/2024	P3 SCF	Tournoi Clovis Leyzegoyen (en Béarn)		Finale ORC M12		
15/06/2024		Clôture Chall fédéral				
16/06/2024		Clôture Chall fédéral				

CONTACTS

- SECRETARIAT: Emilie COSTE 07 71 62 80 73
- CTD bassins 1,2 et 3: Antton SUHIT 06 42 83 83 99
- CTD bassins 4 et 5: Alexandre UHALDE 07 77 78 35 79

Etape 1

Club

Rédaction du dossier
"Tournoi privé des Ecoles de Rugby"

Tournoi EdR NATIONAL

Remplir le dossier informatiquement et complètement.

Le signer et le tamponner



L'envoyer au **CD** 1 mois avant la date du tournoi.

Tournoi EdR INTERNATIONAL

Demander 3 mois avant la date du tournoi au club étranger se déplaçant :

- L'autorisation de la ou des Fédérations des Clubs étrangers.
- La liste nominative des joueurs et dirigeants participant à la rencontre, avec N° de licences.
- L'attestation d'Assurance Responsabilité civile de l'organisateur.
- L'attestation de rapatriement pour les membres étrangers.

Remplir le dossier informatiquement et complètement.

Le signer et le tamponner

Joindre les documents ci-dessus



L'envoyer au **CD** 2 mois avant la date du tournoi.

Etape 2

Comité Départemental

CD

Réception
et enregistrement du dossier

Tournoi EdR NATIONAL ou INTERNATIONAL

Le contrôler

Le signer et le tamponner

- Avis Favorable



Le dossier est envoyé à la **Ligue**

- Avis défavorable



Le dossier est retourné au **club** pour rectification.

Etape 3

**Ligue
Nouvelle Aquitaine
LNA**

Réception
et enregistrement du dossier

Tournoi EdR NATIONAL

Le contrôler
Le signer et le tamponner

- Avis Favorable et accord



Le dossier est retourné au **CD**
Enregistrer le tournoi sur le tableau **LNA** et **FFR**

- Avis défavorable



Le dossier est retourné au **CD**

Tournoi EdR INTERNATIONAL

Le contrôler
Le signer et le tamponner

- Avis Favorable et accord



Le dossier est envoyé à la **FFR**

- Avis défavorable



Le dossier est retourné au **CD**

Etape 4

**Fédération
Française de Rugby
FFR**

Réception
et enregistrement du dossier

Tournoi EdR INTERNATIONAL

Le contrôler
Le signer et le tamponner

- Avis Favorable et accord



Le dossier est envoyé au **club**

- Avis défavorable



Le dossier est retourné au **club**

